



Nations Unies

Conseil de sécurité

CS/9283

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

5859^e séance – matin & après-midi

CONSEIL DE SÉCURITÉ: LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ENGAGE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE À SOUTENIR L'ÉLAN POLITIQUE EN COURS AU MOYEN-ORIENT

Des améliorations dans la vie quotidienne des civils, comme mesure de confiance, devraient venir appuyer les discussions bilatérales, recommandent des délégations

Malgré le niveau extrêmement élevé de tensions et de violences qui a affecté le Moyen-Orient, et qui a causé au cours du mois dernier la mort de 124 Palestiniens, dont 36 enfants; et de 13 Israéliens, dont 4 enfants; le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon, et son adjoint chargé des affaires politiques, M. B. Lynn Pascoe, ont jugé extrêmement positive la poursuite actuelle du processus politique entre Israéliens et Palestiniens. Le Secrétaire général s'est félicité de l'engagement du Président Abbas et du Premier Ministre Olmert envers ce processus et a dit « admirer la ténacité dont ces deux dirigeants font preuve face à tant de scepticisme ».

Insistant sur l'option politique qui est à ses yeux la seule voie à suivre pour parvenir à la fin du conflit, Ban Ki-moon a engagé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour parvenir aux objectifs fixés lors de la Conférence d'Annapolis. Nous devons désormais nous poser deux questions, a ajouté le Secrétaire général: que se passera-t-il si ces objectifs ne sont pas atteints? Et, si nous ne pouvons parvenir à la paix aujourd'hui, quand donc le pourrons-nous?

Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, B. Lynn Pascoe, a lui aussi insisté pour que l'élan politique qui existe actuellement au niveau bilatéral soit maintenu, et a ajouté qu'il craignait que le potentiel de violence, qui s'est propagé à Jérusalem et en Cisjordanie, ne fasse dérailler le dialogue en cours. Il a appelé la communauté internationale et toutes les parties de la région à déployer des efforts importants pour mettre un terme à la violence qui règne dans la bande de Gaza et autour de la zone et permettre la réouverture des points de passage.

L'Observateur permanent de la Palestine s'est élevé contre toute tentative d'imposer une solution militaire au conflit. « La violence engendre la violence tandis que l'occupation et la colonisation empêchent la création de toutes réelles perspectives qui permettraient de parvenir à une solution juste et durable du conflit israélo-palestinien et du conflit arabo-israélien dans son ensemble » a-t-il déclaré. Le représentant d'Israël a, de son côté, déclaré que son pays était « ouvert à la négociation avec la direction d'une Autorité palestinienne modérée qui renonce au terrorisme et à la violence ». Il a exhorté la communauté internationale à « soutenir le processus en cours et à obliger la Syrie et l'Iran à cesser d'appuyer les organisations terroristes que sont le Hezbollah et le Hamas ».

De nombreuses délégations se sont félicitées des pourparlers en cours en insistant sur la nécessité de parvenir, parallèlement aux discussions, à des améliorations dans la vie quotidienne des populations civiles. Comme l'a dit le représentant des États-Unis, de telles avancées permettraient aux Palestiniens et aux Israéliens de prendre la mesure du sérieux de ce processus. Pour que les populations soient en mesure de constater une amélioration dans leurs conditions de vie, ces délégations ont demandé la réouverture de tous les points de passage permettant d'aller à Gaza ou d'en sortir et la fin des activités liées à la construction de colonies de peuplement.

D'autres délégations ont fait preuve de davantage de pessimisme, le représentant de l'Afrique du Sud estimant par exemple qu'il y avait une rupture visible entre la quête pour une solution pacifique au conflit et la situation qui règne sur le terrain. L'optimisme que nous ressentions tous après les Conférences d'Annapolis et de Paris se dissipe, a-t-il déploré. Le représentant de la République arabe syrienne a dénoncé ce qu'il a appelé « un holocauste » commis contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza en particulier « qui est devenue la plus grande prison du monde en raison du bouclage des points de passage ». Des pays, notamment Cuba, qui s'exprimait au nom du Mouvement des non-alignés, ont aussi dénoncé les violations continues du territoire, de l'espace aérien, et des eaux territoriales du Liban par Israël.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Déclarations

M. BAN KI-MOON, Secrétaire général des Nations Unies, a déclaré que la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne constituait l'un des points les plus importants à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Il a regretté le niveau élevé de tensions qui pourrait entraîner une reprise de la violence et avoir des conséquences sur les populations civiles et le processus de paix. « Malgré les difficultés rencontrées sur le terrain, je me félicite de l'engagement du Président Abbas et du Premier Ministre Olmert », a insisté le Secrétaire général. J'admire la ténacité dont ces deux dirigeants font preuve face à tant de scepticisme. N'oublions pas que les négociations de paix sont la seule voie à suivre pour parvenir à la fin du conflit et voir la création de deux États cohabitant dans la paix. À Annapolis, la communauté internationale a été le témoin de l'adoption d'objectifs ambitieux. Nous devons désormais nous poser deux questions, a ajouté le Secrétaire général: que se passera-t-il si ces objectifs ne sont pas atteints? Et si nous ne pouvons pas parvenir à la paix aujourd'hui quand donc le pourrons-nous? Nous ne pouvons pas nous permettre de rester inactifs face à la violence, a encore insisté Ban Ki-moon. Je suis personnellement engagé à œuvrer à la paix dans les cadres convenus pour mettre fin à l'occupation, qui a vu le jour en 1967, sur la base du principe de la terre contre la paix, adopté à la Conférence de Madrid; ainsi qu'à partir de l'Initiative de paix arabe entre autres, et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité que sont les résolutions 242, 338, 1397, et 1515. Mes principaux conseillers et moi-même n'avons cessé de déployer des efforts pour promouvoir le dialogue entre les parties de la région, le Quatuor et le Conseil de sécurité, a souligné Ban Ki-moon.

M. B. LYNN PASCOE, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, a regretté que depuis son dernier exposé mensuel au Conseil de sécurité, les efforts continus pour faire progresser le processus de paix se sont trouvés éclipsés par la violence, le nombre important de victimes causées parmi les civils et l'absence de progrès concrets sur le terrain. La période sous examen a vu une escalade de la violence dans la bande de Gaza et en Cisjordanie et s'est soldée par la mort de 124 Palestiniens, dont 36 enfants, et de 13 Israéliens, dont quatre enfants. La tension reste élevée malgré une baisse de la violence dans et à proximité de Gaza au cours des dernières semaines, a dit M. Pascoe. Revenant sur les événements du 1^{er} mars qui ont vu la mort de 31 enfants palestiniens et les menaces causées à un quart de million d'Israéliens par les attaques à la roquette du Hamas sur la ville de Ashkelon, le Secrétaire général adjoint a regretté qu'aucune des parties n'ait conduit d'enquêtes indépendantes reposant sur la primauté du droit, et qu'aucune d'entre elles n'ait rendu les résultats de leur enquête publics et n'ait traduit en justice les coupables. Depuis mon dernier exposé, a encore ajouté M. Pascoe, la violence s'est propagée à Jérusalem et en Cisjordanie.

La situation à Gaza demeure une source de préoccupation importante, bien que des améliorations aient eu lieu concernant le volume de produits alimentaires entrant dans le territoire. Toutefois l'insécurité alimentaire augmente alors que les salaires ne sont plus versés. Au moins 50 000 personnes supplémentaires reçoivent désormais une aide alimentaire. Nous relevons également que le Comité international de la Croix-Rouge n'a pas été en mesure d'avoir accès au soldat israélien pris en otage, Gilad Shalit. Le Secrétaire général adjoint a aussi mentionné le décès d'un Palestinien dans les geôles israéliennes, ce qui porte à sept le nombre de prisonniers palestiniens ayant décédé dans les prisons israéliennes depuis 2007.

En Cisjordanie, les Forces de défense israéliennes continuent d'imposer de nombreux obstacles à la liberté de mouvement des Palestiniens. Ces restrictions se poursuivent malgré les efforts sécuritaires déployés par l'Autorité palestinienne depuis 2007. Par ailleurs, les activités de peuplement se poursuivent en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, ce qui a été annoncé publiquement par le Gouvernement israélien. Les projets du Gouvernement israélien de promouvoir le transfert de colons à Jérusalem-Est est une autre source de préoccupation importante, tout comme l'est le programme d'excavations que mènent les autorités israéliennes à Jérusalem-Est. Toute activité de peuplement à Jérusalem-Est ou ailleurs en Cisjordanie est contraire au droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité, a souligné M. Pascoe. Le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a fait part de ses graves préoccupations et a appelé à une action urgente, a signalé M. Pascoe. Il a également fait état de la poursuite de la construction du mur de séparation, contrairement à l'avis rendu par la Cour internationale de Justice tandis que le nombre de démolitions de maisons a augmenté.

M. Pascoe a indiqué avoir peu à dire sur l'état des négociations bilatérales en raison de la nature confidentielle de ce processus, ce qui permet aux parties d'avoir de vraies discussions. Le Secrétaire général adjoint a apporté son soutien aux efforts de réforme du Premier Ministre palestinien, M. Fayyad, qui ont permis des réformes financières impressionnantes. Un plan de développement israélien est en cours de finalisation et sera bientôt rendu public, les besoins en financement se montant à 1,7 milliard de dollars pour 2007. À ce jour, des annonces de contribution d'un montant de 1,2 milliard de dollars ont été faites. La prochaine réunion du Comité de liaison des coprésidents de la Conférence de Paris aura lieu le 2 mai prochain.

Le Secrétaire général adjoint a indiqué que les membres du Quatuor continuaient à être en contact étroit et qu'ils discutaient de l'idée de la convocation d'une réunion internationale à Moscou. Nous soutenons cette idée a-t-il dit, en soulignant aussi le rôle vital que jouent les pays arabes dans la région dans le cadre de l'Initiative de paix arabe. M. Pascoe a évoqué la réunion du 5 mars des Ministres des affaires étrangères de la Ligue des États arabes qui soutiennent le plan en sept points annoncé par le Président du Yémen, M. Saleh, appelant au retour à la situation qui prévalait à Gaza avant la prise de pouvoir par le Hamas. Nous pensons que l'unité de l'Autorité palestinienne doit être restaurée par des moyens pacifiques en soutien au processus de paix.

Le fait que le processus politique entre Israéliens et Palestiniens se poursuit est extrêmement positif, compte tenu des nombreux développements négatifs qui menacent de le faire dérailler. Ce processus doit pouvoir prendre de l'élan avec la mise en œuvre de la phase 1 de la Feuille de route. La communauté internationale et toutes les parties de la région doivent déployer des efforts importants pour mettre un terme à la violence dans et autour de Gaza, et permettre la réouverture des points de passage. Dans le cas contraire, le potentiel de violence ne deviendra que trop tangible, a averti M. Pascoe.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, a affirmé que plutôt que d'avancer vers une consolidation des bases pour une paix juste et permanente, le Gouvernement israélien continuait à délibérément saper les réalisations qui pourraient se faire en faveur de la paix. Il a indiqué qu'Israël continuait à poursuivre ses politiques illégales visant à ancrer son occupation et sa colonisation du Territoire palestinien, y compris Jérusalem-Est, notamment par le biais de ses activités de colonisation, et par la construction du mur, la confiscation de terres, les punitions collectives ou encore les agressions militaires brutales.

M. Mansour a déclaré qu'au cours des dernières semaines, le Territoire palestinien occupé avait été témoin de développements graves et d'une détérioration et d'une déstabilisation accrues de la situation, qui méritent l'attention immédiate du Conseil de sécurité. Ainsi, il a expliqué que des crimes brutaux avaient été commis par les forces d'occupation israéliennes contre des civils palestiniens, dont des enfants, et qu'Israël avait annoncé des plans indiquant des actions continues d'extension de ses colonies illégales. S'agissant de la bande de Gaza, il a noté que les forces d'occupation israéliennes avaient lancé une « agression militaire barbare » contre des civils dans le nord de la zone le 27 février 2008. Il a indiqué que ces raids et ces attaques avaient causé la mort de plus de 120 Palestiniens, dont 25 enfants et 10 femmes, et blessé 300 personnes. Il a constaté que cette attaque avait duré quatre jours durant lesquels Israël avait utilisé des armes lourdes pour bombarder des zones civiles.

L'Observateur permanent de la Palestine a indiqué qu'en dépit des appels internationaux et de la réunion d'urgence du Conseil de sécurité tenue le 1^{er} mars dernier, Israël continuait sa campagne militaire. Il a regretté l'incapacité du Conseil d'adopter une résolution condamnant clairement les actes d'agression d'Israël et appelant notamment à la fin de ses flagrantes violations du droit international. Il a rappelé qu'Israël prétendait justifier ces crimes par des prétextes de sécurité, de droit à l'autodéfense et par le contre-terrorisme. Rien ne justifie de tuer des enfants, a déclaré M. Mansour, en soulignant que cela démontrait l'absence totale de droit, de logique, de morale et d'humanité des autorités israéliennes. Il a estimé que lorsque certains, au sein de la communauté internationale, refusent de s'opposer à de tels crimes, on était amené à comprendre que les normes du droit international et des droits de l'homme ne sont pas appliquées de manière égale à tous les humains. Il a rappelé que depuis 2000, plus de 1 000 enfants palestiniens avaient été tués par les forces d'occupation israéliennes sous le prétexte de la sécurité.

L'Observateur de la Palestine a dit que la paix et la sécurité de la région ne pouvaient être réalisées que par la fin de l'occupation israélienne et que cela nécessitait des avancées sérieuses pour permettre aux Palestiniens d'exercer leur droit à l'autodétermination. Toutefois, il a noté qu'après la tenue de la Conférence d'Annapolis, en novembre 2007, Israël avait fait part de ses plans visant la poursuite de la construction d'au moins 2 000 nouvelles unités de colonisation dans Jérusalem-Est occupée, ce qui est une tentative illégale visant à changer le caractère, le statut et la composition démographique de la ville sainte. Mettant en avant d'autres plans de colonisation de certains quartiers de la ville, il a estimé que cette campagne illégale et le processus de paix ne pouvaient coexister. Il a affirmé que ce genre d'acte était un affront à une solution basée sur la création de deux États, comme l'ont aussi noté de nombreux organes internationaux. Le meurtre de civils palestiniens, la destruction de leurs propriétés et infrastructures, l'emprisonnement de milliers de civils, les punitions collectives, l'humiliation, l'intimidation, la colonisation et les autres violations des droits de l'homme – rien de cela n'est compatible avec la paix. Au contraire, cela entrave ce processus en sapant sa crédibilité et en aggravant la situation sur le terrain, a-t-il dit.

M. Mansour a souligné qu'à la lumière de ces développements graves, il était de la responsabilité de la communauté internationale, et particulièrement du Conseil de sécurité, de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux violations israéliennes. Il a demandé la prise de mesures urgentes et pratiques telles celles visant à assurer le respect par Israël de ses obligations conformément au droit international. Il a estimé qu'Israël devait geler complètement ses activités de colonisation, revenir sur ses récentes décisions et prendre des mesures visant à augmenter la confiance. De plus, il a indiqué que l'échec du Conseil de sécurité à traiter de la situation humanitaire dans le Territoire palestinien occupé ne faisait qu'encourager Israël à poursuivre ses violations du droit international et fragilisait le processus de paix. Affirmant qu'Israël devait ouvrir les points de passage de Gaza, il a rappelé que l'Autorité palestinienne était prête à prendre la responsabilité, du côté palestinien, de ces points de contrôle et a demandé à Israël de réagir à cette proposition.

Enfin, il a déclaré qu'il n'y avait pas de solution militaire à ce conflit et que la violence engendrait la violence alors que l'occupation continue et que la colonisation empêche l'avènement de perspectives réelles pouvant permettre aux parties de parvenir à une solution juste et durable du conflit israélo-palestinien et du conflit arabo-israélien dans son ensemble.

M. DAN GILLERMAN (Israël) a déclaré que l'idéologie des extrémistes rendait impossible tout dialogue avec eux. Néanmoins, il a estimé que la négociation avec la direction d'une Autorité palestinienne modérée qui renonce au terrorisme et à la violence ne pouvait que porter des fruits au bénéfice des deux parties. Comme nous l'avons vu, les extrémistes mettront tout en œuvre afin de détruire la coalition des modérés et les chances de la paix, a-t-il insisté, en citant le chiffre de 300 roquettes tirées sur Israël le mois dernier par le Hamas, « dont 23 au moins sont de type Grad et de fabrication iranienne », et dont certaines ont touché la ville côtière d'Ashkelon et ses 120 000 habitants. Outre le nombre croissant d'attaques à la roquette, M. Gillerman s'est notamment inquiété de la nature de l'armement utilisé, citant « des missiles d'origine iranienne de plus grande portée, plus meurtriers et qui mettent un quart de million d'Israéliens en danger ». Nous pouvons remercier aujourd'hui l'Iran d'avoir mis aux mains du Hamas une nouvelle arme, en addition des attaques-suicide et des roquettes Qassam, a-t-il déclaré, en estimant que le Hamas et ceux qui le soutiennent portaient la seule responsabilité de l'escalade de la violence. Citant l'attaque terroriste lancée contre le séminaire rabbinique de Marcaz Harav, dans la ville de Jérusalem, au cours de laquelle huit hommes ont été tués et 11 autres blessés par un terroriste palestinien, M. Gillerman s'est indigné des manifestations de joie qui ont éclaté dans la bande de Gaza à l'annonce de ce massacre. Il est étonnant que le Conseil de sécurité n'ait pas été en mesure de condamner cet acte, en raison de l'opposition politique d'un État Membre dont il a fustigé « l'hypocrisie et le cynisme ».

Par ailleurs, il a estimé que la tendance inacceptable, qui consiste à accepter un statu quo du terrorisme, était dangereuse. Alors qu'Israël fait tous ses efforts pour protéger les civils israéliens et palestiniens, a-t-il ajouté, le Hamas fait feu sur des zones peuplées de civils israéliens, et alors qu'Israël assure l'acheminement de médicaments et de carburant destinés aux hôpitaux et populations de la bande de Gaza – 1 600 camions et 20 000 tonnes, rien qu'au cours des dernières semaines-, a dit le représentant, le Hamas détourne ces approvisionnements, pour les diriger vers ses ateliers de fabrication de bombes et ses camps terroristes. Soyons clairs, a-t-il encore ajouté. Si pour Israël chaque enfant palestinien tué est une horrible erreur et une tragédie, pour les terroristes, chaque enfant israélien tué est présenté comme une victoire et une occasion de célébration. S'agissant de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, qu'il a présenté comme un pas important, M. Gillerman a notamment souhaité que l'on se concentre sur trois domaines: arrêter le flot d'armes illégales qui traverse la frontière libano-syrienne; prévenir le réarmement du Hezbollah; et obtenir la libération des soldats israéliens Udi Goldwasser et Eldad Regev, enlevés le 12 juillet 2006 par le Hezbollah. Le Hezbollah et le Hamas poursuivent les mêmes objectifs terroristes avec l'appui de la Syrie et de l'Iran, a-t-il encore dit, en exhortant la communauté internationale à obliger ces pays à cesser leur appui à des organisations terroristes.

En conclusion, il s'est dit persuadé qu'Israël devait travailler avec une Autorité palestinienne modérée pour démontrer aux populations de la région que l'option de la modération apportera des bénéfices considérables à tout le monde. Il a invité la communauté internationale à appuyer le processus bilatéral qui a lieu entre les deux parties et de faire preuve d'un soutien collectif qui apportera une sécurité et une stabilité durables et la paix à tous les peuples de la région.

M. NEVEN JURICA (Croatie) a réitéré le soutien de sa délégation au processus d'Annapolis et a estimé que la solution de la création de deux États, avec un État palestinien viable et un État israélien sûr et sécurisé, devait demeurer le but ultime recherché par les deux parties. Il a fait remarquer que l'absence d'améliorations tangibles sur le terrain risquait aussi de mettre en danger le processus de paix. Il a condamné l'attaque terroriste du 6 mars contre les étudiants d'une école talmudique de Jérusalem ainsi que les tirs de roquettes effectués par le Hamas, estimant que ces actes étaient inacceptables et que les attaques terroristes ne pouvaient jamais être justifiées. Le représentant croate a toutefois indiqué que son pays partageait les inquiétudes concernant la grave situation humanitaire à Gaza, tout en prenant en compte les circonstances qui ont mené à cette situation, et qui à ses yeux, sont les « activités terroristes » du Hamas. Reconnaissant la détérioration de la structure économique et sociale de la société palestinienne, il a espéré la reprise rapide de la mise en œuvre des projets de l'ONU et d'autres projets à Gaza. Il a souligné que seul un règlement politique permanent pouvait mettre fin à cette situation humanitaire et a estimé que si certains acteurs continuaient à commettre des actes terroristes et déstabilisants, le processus de paix ne pourrait progresser. Il a déclaré que les parties devaient continuer à négocier de bonne foi. S'agissant du Liban, le représentant a fait part de sa préoccupation concernant la situation dans ce pays, et a estimé que la tenue

d'élections présidentielles devait demeurer une priorité. Il s'est aussi inquiété des violations de l'embargo sur les armes et a affirmé que les efforts pour mettre fin à l'impunité au Liban devaient être partie intégrale d'un processus politique durable.

M. JEAN-MAURICE RIPERT (France) a qualifié de « très préoccupant » le regain des actes de violence dans les territoires palestiniens, la première urgence, a-t-il dit, étant la cessation de toute forme de violence. Nous condamnons tous les actes de terrorisme qui n'ont comme but que de faire dérailler le processus de paix, a dit le représentant. La France a aussi condamné la récente opération militaire à Gaza qui a fait un grand nombre de victimes parmi les civils, a-t-il précisé. Le droit à la légitime défense d'Israël doit être assorti de retenue. La perspective tracée par les parties elles-mêmes à Annapolis doit être préservée et soutenue. Au-delà de la fin des violences, le renforcement de la confiance sur le terrain est aussi essentiel. Il faut que les populations soient en mesure de constater des améliorations dans leur vie quotidienne. Le représentant a demandé la réouverture de tous les points de passage menant à Gaza et permettant d'en sortir. L'Union européenne est déterminée à reprendre sa mission de suivi à Rafa sur les mouvements de biens et de personnes, a-t-il dit.

Le représentant a indiqué que la France estimait qu'il n'y aura pas de solution militaire au Moyen-Orient et qu'il faudra un jour engager le dialogue avec le Hamas qui doit lui-même renoncer à la violence. Il appartient aux Palestiniens de déterminer les conditions d'un dialogue pour parvenir à une réconciliation nationale. Au-delà de Gaza, a-t-il ajouté, nous devons apporter un soutien politique et financier au Gouvernement de M. Abbas. Il faut donner un nouvel élan au processus lancé par le Conférence de Paris et garantir que les bailleurs de fonds s'acquittent de leur engagement. Pour cela, il faudra aussi que les Palestiniens assainissent leurs finances publiques, et qu'Israël assure la libre circulation de tous les biens, humanitaires ou non, ainsi que des personnes, ce qui est la condition d'une reprise économique. La solidarité du Processus d'Annapolis se traduira par la détermination des parties à honorer leurs engagements, a estimé le représentant de la France. Israël doit mettre un terme à l'expansion des colonies de peuplement, procéder à la libération de prisonniers et assurer la libre circulation des biens et des personnes.

La priorité au Liban, a-t-il encore dit, est la stabilisation politique. La France réitère son soutien au Plan de la Ligue des États arabes. Il est important que les parties concernées fassent preuve de retenue face à la tension résultant de l'impasse politique.

M. RICARDO ALBERTO ARIAS (Panama) a constaté que le cycle de la violence persistait et que le processus de paix ne progressait pas. Il a aussi souligné que l'incapacité du Conseil de sécurité à trouver un accord sur cette question avait été exposée au grand jour quand ses membres n'avaient pu parvenir à l'adoption d'une résolution sur la situation humanitaire déplorable dans laquelle vivent les Palestiniens, ou même, à s'entendre sur une déclaration à la presse pour condamner l'attaque contre un séminaire religieux à Jérusalem. Il a affirmé qu'un accord de paix devait se fonder sur l'existence de deux États qui vivent en paix entre eux, sur la base des frontières de 1967. M. Arias a toutefois noté que le processus de la Conférence d'Annapolis semblait être bloqué, et que cela pourrait avoir de graves conséquences pour la région. Le représentant a estimé que le manque de progrès était dû à deux facteurs essentiels: le manque apparent de volonté politique du côté du Gouvernement israélien à s'engager dans un véritable processus de négociations d'une part; et d'autre part, les désaccords entre Palestiniens. Sur ce dernier point, il a noté que l'annonce d'un nouveau dialogue entre le Hamas et le Fatah constituait un bon présage. Enfin, il a déclaré qu'il fallait surmonter ces obstacles afin de créer un environnement propice à un processus de négociations. Selon lui, trois mesures sont essentielles. Israël doit cesser la construction de colonies de peuplement; le Hamas doit mettre fin à ses attaques contre Israël; et Israël doit cesser ses incursions dans le Territoire palestinien occupé, a-t-il fait valoir. Il a rappelé que ces propositions n'étaient pas nouvelles, mais qu'elles constituaient les étapes nécessaires pour progresser.

M. GIADALLA ETTALHI (Jamahiriya arabe libyenne) a dit qu'il ne faisait aucun doute que la situation au Moyen-Orient en général et en Palestine en particulier constituait la menace principale à la paix et à la sécurité internationales. La situation est aujourd'hui très grave et ne cesse d'empirer et le Conseil, malgré les responsabilités qui lui reviennent, ne les a pas assumées. Nous nous demandons comment le Conseil est aujourd'hui incapable de faire face à cette situation, s'est étonné le représentant. Ce sont les

victimes de ces actes de violence qui souffrent de cette inaction, a-t-il déploré. La question palestinienne doit constituer la priorité du programme de travail du Conseil car aucune souffrance humaine dans le monde ne rivalise avec celle que vivent les Palestiniens. Il s'agit presque d'un Holocauste, et il semble que cela soit l'objectif du Gouvernement israélien qui tente d'annihiler et de procéder à une purification ethnique, a accusé le représentant libyen. Nous sommes maintenant face à une situation où nous nous demandons ce qu'il y a à négocier. Il ressort clairement des pratiques israéliennes que la paix n'est pas un objectif que partage Israël, a-t-il estimé. Il a appuyé par ailleurs les activités menées par la Ligue des États arabes au Liban, pays qui souffre d'une vacance de pouvoir, et a dit sa préoccupation face aux violations de l'espace aérien et des eaux territoriales libanaises par Israël.

M. LUONG MINH (Viet Nam) s'est dit très inquiet de la détérioration de la situation dans le Territoire palestinien occupé, qui est caractérisée par des attaques militaires israéliennes, alors que se poursuivent illégalement l'établissement de colonies de peuplement et la construction d'un mur israélien de séparation en Cisjordanie. Nous sommes très inquiets, a-t-il ajouté, parce qu'Israël, malgré les appels répétés de la communauté internationale, n'a pas assoupli ses restrictions dans la bande de Gaza, au mépris du droit international humanitaire. Tout en exprimant notre sympathie en direction des civils israéliens innocents tués ou blessés dans des attaques ou des violences, a dit M. Luong Minh, le Viet Nam ne peut accepter que cela soit utilisé pour justifier les activités illégales d'Israël susmentionnées. Fustigeant la spirale de la violence, il a exhorté toutes les parties concernées à faire preuve de la plus grande retenue. Il a particulièrement appelé Israël à mettre un terme à ses actions dans le respect des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, afin de diffuser la tension et de parvenir à une atmosphère propice aux négociations. Citant les souffrances du peuple palestinien résultant des restrictions israéliennes, il a fait sien le soutien affiché par le Secrétaire général à la proposition de l'Autorité palestinienne d'ouvrir les points de passage de Gaza. Tout en se félicitant de certains développements positifs enregistrés dans la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité comme la coopération tripartite entre Israël, le Liban et la FINUL, il a dénoncé la persistance d'attaques contre des civils libanais et contre le personnel de la FINUL ainsi que les violations israéliennes de l'espace aérien libanais et l'occupation du village de Ghajar, situé au nord de la Ligne bleue, par Israël. Saluant les efforts de la Ligue des États arabes et du Gouvernement du Liban pour faire avancer le processus politique, il a exhorté toutes les parties concernées à promouvoir le dialogue politique et la réconciliation nationale, et à parvenir aux élections présidentielles attendues.

M. JORGE URBINA (Costa Rica) a estimé que le Conseil de sécurité était devenu une composante de la problématique du Moyen-Orient. À titre d'exemple, il a expliqué que, ces dernières semaines, le Conseil de sécurité n'avait pu s'accorder sur une résolution concernant la situation humanitaire à Gaza ou condamner l'attaque contre un séminaire religieux à Jérusalem. Il a souligné que le Conseil ne pouvait demeurer une composante du problème et devait au contraire redevenir composante de la solution à apporter à la crise. Il n'est pas acceptable que le Conseil se contente d'être la caisse de résonance des uns et des autres, a-t-il ajouté. Il a insisté sur le fait que le Conseil devait résister à la logique de causalité des différentes parties et de leurs soutiens. Il a affirmé qu'il fallait condamner chaque acte violent, quel que soit son origine. Par ailleurs, il a affirmé qu'il fallait changer la manière dont le système des Nations Unies abordait la crise humanitaire qui affecte le peuple palestinien. Le représentant costaricien a fait valoir qu'il semblait nécessaire d'adopter une démarche visant à normaliser la vie des Palestiniens et à les intégrer au travail productif tout en faisant la promotion du développement social, économique et culturel. Il a de plus souligné la responsabilité des dirigeants palestiniens dans les questions de développement, rappelant que le développement ne se ferait pas sans paix et que cela exigeait notamment la fin des attaques terroristes.

M. Urbina a par ailleurs regretté que le Moyen-Orient soit un endroit où se livre une guerre attisée de l'extérieur. La communauté internationale doit faire un effort résolu pour construire la paix dans cette région et prendre des engagements sérieux qui seront honorés, a-t-il poursuivi, en notant que certaines des promesses de la Conférence de Paris ne deviendraient jamais réalité. Le représentant s'est dit convaincu que la communauté internationale avait fait fausse route car elle s'était divisée selon les intérêts des parties au conflit. Il faut rechercher des conditions qui permettent de vivre ensemble, a-t-il insisté, en soulignant que se mettre d'accord demandait plus de courage que de ne pas s'entendre. Il a ainsi appuyé la volonté des Palestiniens et des Israéliens à continuer à négocier, ce qui est la seule voie possible d'un règlement.

Enfin, s'agissant du Liban, il a affirmé qu'une fois trouvé le chemin de la paix pour Israël et la Palestine, la solution à trouver et appliquer en faveur du Liban serait plus facile.

M. MARTY NATALEGAWA (Indonésie) a estimé que la Conférence d'Annapolis avait permis la reprise des négociations de paix tout en précisant qu'il existe un risque de rupture sur le terrain. Il est urgent de restaurer cette confiance en mettant un terme à toute violence. Il faut qu'Israël mette un terme à ses activités illégales, notamment la construction des colonies de peuplement, et il faut que les incidents au cours desquels des civils sont tués fassent l'objet d'une enquête, a dit le représentant. Il s'est félicité de la reprise des pourparlers israélo-palestiniens le 17 mars, après que les pourparlers aient été interrompus. Les divisions politiques palestiniennes frustrant les efforts engagés en vue de parvenir à un État indépendant, a regretté M. Natalegawa. Les Palestiniens ne pourront parvenir à la paix avec Israël, à moins de faire d'abord la paix entre eux. La formation d'une économie palestinienne est également importante à la paix dans la région et nous exhortons les bailleurs de fonds à honorer leurs engagements, a-t-il dit. Dans ce contexte, le représentant a fait part de la profonde préoccupation de l'Indonésie concernant la situation humanitaire à Gaza en précisant que l'aide humanitaire, dont bénéficient 80% de la population, ne sera pas suffisante si les points de passage ne sont pas rouverts. Le représentant s'est aussi dit préoccupé par le vide politique et constitutionnel qui règne au Liban et a engagé les parties concernées à reprendre la voie du dialogue.

M. MICHEL KAFANDO (Burkina Faso) a estimé que la situation était d'autant plus dramatique que l'aide alimentaire, dont dépendent 80% de la population palestinienne, ne leur est plus accessible, compte tenu du blocus imposé par Israël, qui prive les populations de produits de base essentiels. La triste réalité de Gaza peut se résumer comme suit, a-t-il dit, en citant des infrastructures sanitaires qui ne fonctionnent pas, la fermeture des commerces et des entreprises et le taux de chômage qui affecte 40% de la population. Il a appelé les deux parties, Israël et Palestine, à créer absolument les meilleures conditions possibles de dialogue. Il s'est dit encouragé par l'adoption à Sanaa le 24 mars 2008, sous l'égide du Yémen, de la déclaration commune Fatah/Hamas pour l'Unité du peuple du territoire palestinien et de l'Autorité palestinienne. Tout en saluant la reprise des négociations, il s'est inquiété des conséquences de la poursuite par Israël de la construction du mur de séparation ainsi que de l'expansion de sa politique de peuplement dans le territoire palestinien, y compris Jérusalem-Est. M. Kafando s'est par ailleurs interrogé sur l'incapacité du Conseil de sécurité à faire respecter ses résolutions en exhortant ce dernier à envisager, dans l'intérêt de sa crédibilité, des solutions innovantes, pragmatiques et courageuses susceptibles d'aider les populations de la région. Seule une approche globale encourageant la participation des principaux acteurs, aussi bien de la région que d'ailleurs, est à même d'asseoir les bases d'une paix durable au Moyen-Orient, a-t-il insisté, avant de conclure que la mise en œuvre de l'Initiative de paix arabe du 28 mars 2002, s'appuyant sur la mise en œuvre des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) serait un pas important vers la sortie de crise.

M. JOHN SAWERS (Royaume-Uni) a appelé à la reprise des négociations entre Israéliens et Palestiniens et a souhaité que des progrès tangibles soient accomplis. Il a estimé que seul le processus politique offrait de véritables perspectives de paix et de stabilité dans la région. En ce qui concerne le Quatuor, il a affirmé que l'ONU avait la responsabilité d'encourager le processus de paix et d'encourager les deux parties à prendre des mesures certes difficiles, mais nécessaires. Par ailleurs, il s'est dit préoccupé par la dégradation de la situation sur le terrain et attristé par le nombre de victimes des deux côtés. Selon lui, les deux parties doivent honorer les obligations qui leur incombent conformément à la Feuille de route. Le représentant a aussi souligné qu'il fallait répondre aux problèmes de sécurité d'Israël en restreignant ceux qui mènent des attaques contre cet État, mais qu'Israël devait pour sa part geler toutes ses activités de peuplement. De plus, il a constaté que la situation humanitaire à Gaza restait inquiétante et a appelé Israël à procéder à l'ouverture des points de passage. Une solution à long terme à Gaza doit répondre aux besoins de sécurité d'Israël et remédier aux souffrances de la population palestinienne, a-t-il fait valoir. Enfin, sur la question du Liban, il a indiqué que le Gouvernement de ce pays avait besoin de l'aide de la communauté internationale. Il a appuyé les efforts du Secrétaire général de la Ligue arabe pour trouver une solution à la crise actuelle. Le représentant a d'autre part déclaré que tout pays ayant une influence au Liban devait y jouer un rôle constructif, tout en soulignant l'importance de l'engagement de l'ONU dans ce pays.

M. MARCELO SPATAFORA (Italie) a appuyé les efforts déployés par MM. Abbas et Olmert pour faire avancer les discussions bilatérales en dépit des difficultés rencontrées sur le terrain et du contexte d'instabilité. Les questions que pose le Secrétaire général sont incontournables, a-t-il estimé. En effet si ce n'est pas maintenant alors quand? Et si ce n'est pas cela alors quoi? Il est urgent de montrer à l'opinion publique que les discussions portent leurs fruits, et pour cela, il faut travailler à l'amélioration des conditions de vie au quotidien des Palestiniens. Dans ce contexte, nous invitons les bailleurs de fonds à concrétiser leurs engagements pris lors de la Conférence de Paris. Nous appuyons aussi l'initiative allemande d'organiser une conférence sur la question de la primauté du droit. Nous sommes préoccupés par la poursuite de la construction des colonies de peuplement, qui est illégale et constitue une menace aux discussions bilatérales, tout en renforçant les arguments des ennemis de la paix, a encore dit le représentant. Il s'est par ailleurs dit préoccupé par l'absence de progrès au Liban et a souhaité que la réunion prévue à Damas permette de sortir de la crise.

M. DUMISANI KUMALO (Afrique du Sud) a regretté qu'au cours du mois écoulé, la situation se soit détériorée davantage au Moyen-Orient, et que des civils, des deux côtés, continuent à souffrir. Il a estimé qu'il existait une rupture entre la quête pour une solution pacifique à ce conflit et la situation qui règne sur le terrain. L'optimisme que nous ressentions tous après les Conférences d'Annapolis et de Paris se dissipe, a-t-il déploré. Il a affirmé que l'expansion des colonies illégales, les points de contrôle et le mur de séparation, sapent les perspectives de parvenir à un État palestinien viable et constituaient des violations claires des résolutions des Nations Unies et de la Feuille de route. Il a particulièrement souligné l'expansion de colonies à Jérusalem qui préjuge d'une solution sur le futur de la ville, alors que ce futur devrait être l'objet de négociations. Il a rappelé que le 10 mars dernier, le Secrétaire général avait exprimé son inquiétude quant à la reprise de la construction de 700 unités de colonies de peuplement en Cisjordanie et que cela était contraire aux obligations qui incombent à Israël conformément à la Feuille de route et au droit international. S'agissant de la bande de Gaza, M. Kumalo a indiqué que l'offensive militaire et le blocage total du territoire y avaient exacerbé la tragédie humanitaire. L'incapacité du Conseil de sécurité à condamner ce qui se passe à Gaza ou même à exprimer son inquiétude quant à la situation est malheureuse et donne l'impression que le Conseil ignore une fois de plus le sort des civils palestiniens innocents, a-t-il ajouté.

Condamnant toute attaque contre des civils, M. Kumalo s'est dit convaincu que, pour progresser, les Palestiniens devaient voir quelque chose de tangible se produire en leur faveur afin d'être convaincus qu'une paix négociée peut mener à l'établissement d'un État palestinien viable sur la base des frontières de 1967 et avec Jérusalem-Est comme capitale. Il a insisté sur l'importance des mesures visant à augmenter la confiance, citant notamment l'arrêt de toute nouvelle construction de colonies de peuplement, la fin des actions militaires par les forces de défenses israéliennes, la fin des tirs de roquettes et la libération du caporal Shalit et des prisonniers politiques palestiniens. Il a enfin rappelé que la responsabilité de la paix et de la sécurité incombait aux deux parties et que leurs actions devaient être élaborées pour faire progresser la paix.

M. ZALMAY KHALILZAD (États-Unis) a appelé à la manifestation d'un soutien international et régional aux discussions en cours sur le Moyen-Orient ainsi qu'à des progrès sur le terrain afin de créer une atmosphère plus propice à la conduite du processus de négociations. Une telle amélioration permettrait aussi aux Palestiniens et aux Israéliens de prendre la mesure du sérieux de ce processus, a estimé M. Khalilzad. Un autre élément important, a estimé le représentant, est le soutien de la communauté internationale aux efforts visant à subvenir aux besoins humanitaires des Palestiniens. Il est aussi de la plus grande importance que les bailleurs de fonds respectent les engagements qu'ils ont pris lors de la Conférence de Paris. Ces efforts permettront au Président Abbas et au Premier Ministre Fayyad de bâtir une capacité institutionnelle et de développer une économie palestinienne, a souligné Zalmay Khalilzad. Le représentant a rappelé que les États-Unis sont le plus grand donateur de ressources à l'Office de travaux et de secours des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Il a appuyé la prochaine tenue du Comité de liaison de la Conférence de Paris ainsi que la proposition allemande d'organiser une réunion sur le renforcement des capacités juridiques palestiniennes.

S'agissant du Liban, le Représentant a appelé la communauté internationale à fournir toute l'aide financière nécessaire à ce pays. Il a fait état des profondes préoccupations du Gouvernement des États-Unis concernant les transferts d'armes illégaux qui s'opèrent à travers la frontière libano-syrienne et relatives aussi aux allégations du Hezbollah selon lesquelles ce mouvement a reconstitué son arsenal militaire. Nous soutenons pleinement l'appel du Secrétaire général en vue du désarmement de toutes les milices au Liban, conformément aux résolutions 1559 et 1701, et conformément à l'Accord de Taïf, a dit M. Khalilzad. Il s'est également dit inquiet devant l'incapacité du Liban de tenir des élections présidentielles. Bien que les Libanais aient convenu d'un candidat, la Syrie et ses alliés au sein du Liban invoquent des conditions préalables dont le non-respect leur permet de perpétuer l'impasse politique, a accusé le représentant des États-Unis.

M. JOHAN VERBEKE (Belgique) s'est dit préoccupé par la situation dans laquelle vivent actuellement les populations israélienne et palestinienne. Il a rappelé que son pays avait condamné les tirs de roquette palestiniens, mais que tout en reconnaissant le droit d'Israël à se défendre, la Belgique estimait aussi que la réponse avait eu un caractère disproportionné. De plus, il a noté que son pays avait aussi condamné l'attaque perpétrée le 6 mars contre un séminaire religieux à Jérusalem. Il s'est félicité du courage politique des dirigeants des deux parties, qui ont maintenu leur dialogue, ne permettant pas à la violence de ruiner l'élan donné à Annapolis. Il a dit que la communauté internationale devait soutenir ces efforts et, dans cette perspective, a regretté que le Conseil de sécurité n'ait pas pu jouer son rôle pour condamner la violence et encourager la poursuite du processus politique. M. Verbeke a par ailleurs déclaré que l'absence de progrès sur le terrain risquait de miner le processus politique. Il a lancé un appel urgent à Israël pour l'arrêt de l'expansion des colonies de peuplement existantes et pour la levée progressive des obstacles posés à la circulation en Cisjordanie. De plus, il a fait valoir que l'Autorité palestinienne devait intensifier ses efforts dans le domaine de la sécurité. S'agissant de la bande de Gaza, il y a constaté une accalmie et a souhaité que le Hamas saisisse cette occasion pour assumer ses responsabilités. Il a exigé que le Hamas mette fin aux tirs de roquette, rétablisse l'état de droit et accepte le retour de Gaza sous le seul contrôle légitime de l'Autorité palestinienne. Enfin, sur la question du Liban, il a réaffirmé le soutien sans réserve de la Belgique à la médiation de la Ligue arabe. Il a aussi espéré que les jours précédant le sommet de Damas permettraient à tous les acteurs d'assumer leurs responsabilités et d'y avoir une contribution constructive.

M. LIU ZHENMIN (Chine) a relevé que la situation au Moyen-Orient s'était dégradée du fait d'une escalade de la violence. Malgré l'accalmie actuelle, cette situation reste très précaire, a prévenu le représentant. Nous souhaitons que les parties redoublent d'efforts pendant cette période d'accalmie exceptionnelle. Nous apprécions les efforts déployés par l'Égypte et souhaitons que les parties concernées fassent preuve de souplesse et s'en tiennent au dialogue et à la négociation, a poursuivi le représentant de la Chine. Nous saluons l'annonce faite concernant les négociations bilatérales en cours qui, nous l'espérons, permettront de faire progresser le processus qui a lieu, a encore jugé le représentant. Il a appelé les parties à s'abstenir de toute initiative qui polluerait le climat de ces négociations, précisant que la poursuite de l'implantation de colonies de peuplement risquait de nuire à la confiance entre les parties. La communauté internationale se doit de continuer à fournir une aide à la Palestine, notamment en aidant les autorités palestiniennes à renforcer leurs capacités et à améliorer les conditions de vie du peuple palestinien, ce qui permettra aux Palestiniens d'adhérer au processus de paix. Le représentant a appuyé l'idée de tenir une réunion de suivi de la Conférence d'Annapolis afin de consolider les acquis des négociations et de créer les conditions nécessaires à un processus de négociations politiques plus approfondi. Un autre élément important de la problématique porte sur les relations avec la Syrie et le Liban et celles entre ces deux pays. Il a dit que la Chine appuyait les efforts déployés par la Ligue des États arabes pour dépasser l'impasse politique dans laquelle est enlisé le Liban.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) a estimé que la région traversait une période critique. Il a indiqué que le règlement de la situation nécessitait les efforts les plus sérieux pour que cessent les pertes en vies humaines des deux côtés, ainsi que les tirs de roquettes palestiniens et le bouclage de la bande de Gaza. Il a expliqué que malgré les problèmes auxquels faisait face le processus de paix, les dirigeants des deux parties devaient poursuivre leurs négociations et mettre en œuvre l'Accord d'Annapolis. Il a rappelé que cet Accord confirmait notamment l'obligation de mettre en œuvre les

dispositions de la Feuille de route et rappelait qu'il ne fallait pas prendre d'actions qui pourraient préjuger du statut final. Dans ce contexte, le représentant s'est dit préoccupé par la poursuite d'activités de construction de colonies de peuplement par Israël et a appelé à leur gel complet. Par ailleurs, il a jugé essentiel d'intensifier les efforts pour mobiliser l'appui dont a besoin le processus d'Annapolis afin d'en garantir le succès. Il a indiqué que la délégation de la Fédération de Russie avait mené des consultations avec plusieurs acteurs pour tenir une conférence internationale sur le Moyen-Orient à Moscou et a espéré que les modalités en seraient connues bientôt. Le représentant s'est aussi interrogé sur la manière dont le résultat des pourparlers entre Israéliens et Palestiniens serait accueilli par tous les Palestiniens. À cet égard, il a estimé qu'il était essentiel de rétablir l'unité palestinienne et s'est félicité de la reprise du dialogue interpalestinien. Sur la question du Liban, le représentant russe a estimé que la situation était préoccupante, constatant que les groupes extrémistes semblaient se réactiver. Il a demandé que les dispositions de la résolution 1701 soient strictement respectées et a insisté sur la nécessité de tenir rapidement des élections présidentielles.

M. NAWAF SALAM (Liban) est revenu sur certains développements survenus depuis la Conférence d'Annapolis. Il a notamment noté qu'Israël avait intensifié depuis 2007 sa politique d'implantation de colonies autour et à l'intérieur de Jérusalem-Est. Le représentant libanais a fait siennes les remarques de M. Robert Serry, le Coordonnateur des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, quant au fait que les activités de peuplement étaient parmi les facteurs les plus susceptibles de saper la confiance dans le processus d'Annapolis et dans la recherche d'un État palestinien viable. M. Salam a ensuite estimé qu'Israël pratique « un siège immoral » de la population civile vivant dans la bande de Gaza. Il a également condamné les raids et les incursions menés par l'Armée israélienne dans Gaza et en Cisjordanie, appelant toutefois à ne pas céder au désespoir et à garder confiance dans le processus de paix initié à Annapolis. M. Salam a appuyé à cet égard la tenue d'une seconde réunion internationale à Moscou, afin de parvenir à un accord sur la base des résolutions de l'ONU, de la Conférence de paix de Madrid, du principe de la terre contre la paix et des dispositions de l'Initiative de paix arabe.

Pour ce qui concerne la situation au Liban, M. Salam a notamment réaffirmé le soutien de son gouvernement et des Libanais à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), en demandant qu'elle gère temporairement les secteurs administratifs et humanitaires de la partie libanaise de la localité de Ghajar, jusqu'à ce que l'Armée israélienne se soit complètement retirée de cette zone. Il a également salué les efforts déployés par la FINUL pour assurer le marquage de la Ligne bleue, avant cependant de regretter qu'Israël ne coopère pas suffisamment à cet effort. Enfin, M. Salam a déclaré que les autorités libanaises maintenaient un haut degré de vigilance pour empêcher la circulation illégale d'armes et de matériels connexes à ses frontières du nord et de l'est, cette responsabilité étant, a-t-il dit, partagée avec la Syrie.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a déclaré que la manière routinière dont les Nations Unies et notamment le Conseil de sécurité traitaient la question du Moyen-Orient devait cesser pour que les résolutions pertinentes qui ont été adoptées soient réellement appliquées. Les parties qui soutiennent Israël devraient plutôt exhorter ce dernier à remplir les conditions menant à la paix. L'absence de stabilité et la poursuite de l'agression vont inévitablement à l'encontre des intérêts des parties amies d'Israël. Un holocauste contre le peuple palestinien se poursuit, avec des massacres quotidiens commis contre le peuple palestinien, en particulier dans la bande de Gaza, qui est devenue la plus grande prison du monde en raison du bouclage des points de passage. Il s'agit d'une grave atteinte au droit international et à la Quatrième Convention de Genève, a accusé le représentant syrien.

La situation en Cisjordanie n'est guère meilleure qu'à Gaza. D'autre part, Israël continue d'occuper le Golan syrien, tandis que ses pratiques ont dépassé toute borne morale et juridique, a-t-il souligné. L'accumulation de troupes le long de la frontière libanaise, la poursuite de la construction du mur, et le massacre de Palestiniens sont autant de questions qui devront être abordées au Sommet arabe qui aura lieu dans quelques jours à Damas. Au lieu de prendre la main qui leur a été tendue par les pays arabes en signe de paix, les Israéliens font preuve de provocation comme ils l'ont fait à Jénine, a estimé le représentant. La question qui reste est la suivante: si la main tendue par les Arabes ne rencontre par une

main tendue de l'autre côté, pour quelle raison la main arabe devrait-elle rester tendue? La déclaration du représentant des États-Unis insinue que nous sommes impliqués dans les affaires libanaises, a ensuite relevé le représentant. Pourtant, a-t-il poursuivi, l'ingérence américaine dans les affaires internes libanaises est connue de tous et ne va certainement pas dans le sens de la sécurité et de la paix au Liban.

M. ABDALMAHMOOD MOHAMAD (Soudan), qui s'exprimait au nom de la Ligue des États arabes, a indiqué que la détérioration de la situation dans le Territoire palestinien occupé était désormais connue de tous. Il a estimé qu'elle était le fait de l'occupation d'Israël et de son acharnement à étouffer toute lueur d'espoir qui permettrait de parvenir à une paix juste et durable. Le représentant a cité à cet égard la poursuite de la construction des colonies de peuplement et les politiques d'intimidation israéliennes. Il a aussi rappelé que les forces israéliennes utilisaient des méthodes contraires au droit international et aux principes de la Charte des Nations Unies en agressant les civils désarmés et en interdisant aux citoyens palestiniens l'accès aux services de base et à l'assistance humanitaire. Il a argué que ces actions de la part d'Israël affaiblissaient la crédibilité et l'autorité de l'ONU. Soulignant l'intransigeance d'Israël et son refus d'obtempérer, il a affirmé que le monde attendait que le Conseil de sécurité prenne des mesures contraignantes pour amorcer un processus de paix juste pouvant mener au retrait israélien et permettant l'émergence d'un État palestinien indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale. Il est grand temps que le Conseil de sécurité montre qu'il n'est pas otage de certains de ses membres qui se sont alignés sur les intérêts d'une des parties à ce conflit, à savoir Israël, a insisté le représentant.

S'agissant du Golan syrien occupé, il a souligné la souffrance de la population et les mesures punitives imposées aux citoyens de cette région. En ce qui concerne le Liban, il a indiqué qu'Israël continuait ses violations terrestres, aériennes et maritimes, au mépris de la résolution 1701 du Conseil de sécurité. Il incombe à ce Conseil d'œuvrer pour garantir le retrait israélien des territoires arabes en Syrie et au Liban, a-t-il ajouté. Par ailleurs, il a estimé que les délibérations de la journée avaient démontré la solidarité qui existe avec le peuple palestinien et a mis l'accent sur l'importance pour le Conseil de sécurité d'assumer un rôle important en prenant des mesures qui puissent contraindre Israël à se retirer des territoires qu'il occupe et à mettre fin à ses mesures punitives. Dans le cadre des efforts pour renforcer rôle de l'ONU, il a souhaité que le Secrétaire général participe au Sommet de la Ligue qui se tient à la fin de ce mois, à Damas.

M. FARUKH AMIL (Pakistan) a déclaré, au nom de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), que toute lueur d'espoir avait été anéantie par les incessantes opérations militaires israéliennes menées contre des populations civiles palestiniennes innocentes et totalement assiégées. Le recours indiscriminé et disproportionné à la force ne saurait trouver aucune justification, a dit M. Amil. L'Organisation de la conférence islamique partage la préoccupation de la communauté internationale, à l'heure actuelle, au regard de la détérioration de la situation humanitaire à Gaza, et de la poursuite du siège illégal de Gaza. Des activités similaires en Cisjordanie ne font que saper les mesures prises par l'Autorité palestinienne pour établir le calme et la sécurité, et elles menacent les perspectives de paix. La communauté internationale doit répondre à cette politique délibérée visant à faire dérailler le fragile processus de paix, a demandé le représentant. Israël doit répondre de ses actions et de leurs conséquences sur les populations civiles dans le Territoire palestinien occupé. Il est inacceptable que le Conseil reste dans l'impasse au point de ne pas se prononcer sur le niveau de violence et sur la détérioration de la situation sur le terrain. Le Conseil doit condamner le meurtre de civils innocents et la poursuite de la violence, prendre des mesures en vue d'un cessez-le-feu immédiat, et garantir le plein respect, par Israël, puissance occupante, de ses obligations conformément au droit international. Le Conseil doit d'autre part exiger la fin du siège de la bande de Gaza. Nous appelons aussi au plein retrait d'Israël du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de tous les territoires arabes, y compris le Golan syrien, a dit Farukh Amil.

M. RODRIGO MALMIERCA DIAZ (Cuba), qui prenait la parole au nom du Mouvement des non-alignés, a déclaré que la situation dans le Territoire palestinien occupé continuait à se dégrader et qu'Israël, puissance occupante, continuait à mener des attaques militaires contre le peuple palestinien. Il a estimé que le manque de respect pour le droit international de la part de la puissance occupante et son

occupation illégale constituait des obstacles majeurs aux efforts déployés pour parvenir à une paix juste et durable. Soulignant la détérioration des conditions de vie des Palestiniens, il a affirmé que les bouclages et restrictions israéliens avaient rendu la reconstruction économique presque impossible et continuaient à aggraver la situation humanitaire, particulièrement à Gaza. M. Diaz a aussi constaté qu'Israël poursuivait la construction du mur et de colonies de peuplement, en violation des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale notamment, et malgré le fait que cela sapait l'unité, l'intégrité et la continuité du territoire palestinien. Il a indiqué que ces actions illégales menaçaient les perspectives de paix puisqu'elles rendaient physiquement impossible la solution de la création de deux États. De plus, il a souligné que le processus de paix ne pouvait être dissocié de la situation sur le terrain et a déclaré que ces développements négatifs et ces actions illégales pouvaient porter atteinte à ce processus de paix.

Par ailleurs, M. Diaz s'est dit préoccupé par les violations continues du territoire libanais par Israël et a notamment appelé Israël à ne pas violer la souveraineté libanaise et la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. Il a aussi souhaité le règlement rapide de la question des fermes de Chebaa dans le plein respect de l'intégrité territoriale libanaise. Il a de plus exhorté Israël à indiquer l'emplacement exact des armes utilisées et des mines plantées par ses forces lors de son occupation du Sud Liban.

Le représentant cubain a également réaffirmé que toutes actions et mesures prises par Israël pour modifier la structure légale, physique, démographique et institutionnelle du Golan syrien occupé, ou pour y imposer une juridiction et une administration, étaient nulles et n'avaient aucun effet légal. Il a demandé qu'Israël se retire complètement du Golan syrien occupé aux frontières qui étaient internationalement reconnues à la date du 4 juin 1967. Enfin, il a espéré que les efforts actuels permettraient la fin de l'occupation de tous les territoires arabes occupés par Israël depuis 1967 et mèneraient à l'établissement d'un État indépendant palestinien avec Jérusalem-Est comme capitale, ainsi qu'à une solution juste pour les réfugiés palestiniens sur la base de la résolution 194.

Mme SANJA ŠTIGLIC (Slovénie), qui s'exprimait au nom de l'Union européenne (UE), a souligné le besoin de parvenir à des résultats tangibles sur le terrain au Moyen-Orient afin d'envisager des négociations et de relancer la Feuille de route. Elle a exprimé l'inquiétude de l'Union européenne après l'annonce par Israël de son intention de poursuivre les implantations coloniales à Givat Ze'ev, et a rappelé le caractère illégal de tels agissements à l'intérieur du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. La représentante slovène a exhorté Israël à revenir sur sa politique de construction de colonies, et elle a appelé l'Autorité palestinienne à collaborer si nécessaire avec les autorités israéliennes pour mettre pleinement en œuvre ses obligations en matière de sécurité. Mme Štiglic a également déclaré que l'UE était prête à renforcer et prolonger la Mission de police de l'Union européenne pour les territoires palestiniens (EUPOL-COPPS) afin, notamment, d'accélérer la réforme des forces de sécurité palestiniennes. S'agissant de la situation humanitaire dans la bande de Gaza, la déléguée slovène a indiqué que l'Union européenne souhaitait ardemment la réouverture de tous les points de passage permettant aux biens humanitaires et commerciaux d'entrer et de sortir de Gaza. Enfin, Mme Štiglic a réitéré l'engagement de l'UE, pris lors de la Conférence internationale des donateurs pour l'État palestinien de décembre dernier à Paris, d'appuyer les efforts visant à établir un État palestinien conformément au Plan de réforme et de développement pour la Palestine.

Droits de réponse

Le représentant d'Israël a remercié la Syrie et le Soudan, qu'il a qualifiés de « deux pays phares des droits de l'homme », d'avoir donné leur position sur le génocide. S'agissant de la déclaration de Cuba, faite au nom du Mouvement des non-alignés, il a estimé que celle-ci était aussi inquiétante que les autres. Plusieurs représentants dont les pays sont membres du Mouvement des non-alignés ont condamné expressément le massacre qui a eu lieu au début du mois à Jérusalem, mais Cuba ne l'a pas fait, alors qu'il parlait au nom du Mouvement des non-alignés, a-t-il constaté. Il a affirmé que c'était en raison des propos divergents des pays appartenant à ce Mouvement, au sein de ce Conseil et à l'extérieur, que sa délégation se demandait si Cuba s'était exprimé en son nom propre ou au nom du Mouvement des non-alignés. Il a affirmé que le Conseil de sécurité et le Mouvement des non-alignés lui-même méritaient des explications à ce sujet.

Le représentant de la République arabe syrienne a pris la parole pour affirmer que si le Conseil de sécurité avait été à la hauteur de ses responsabilités, les choses n'en seraient pas là et qu'un État ne demanderait pas que le point débattu aujourd'hui soit retiré de l'ordre du jour. Un autre ne se sentirait pas aussi mal à l'aise, alors qu'un pays occupé depuis 1967 demande la fin de cette occupation. Le représentant a souligné qu'un membre permanent du Conseil de sécurité avait à de nombreuses reprises utilisé son droit de veto pour éviter à Israël d'honorer ses obligations au titre de la Charte des Nations Unies. C'est pour cette raison qu'Israël critique tel ou tel État, car il sait qu'il bénéficie d'un protecteur au sein du Conseil de sécurité, a-t-il insisté. Enfin, il a indiqué que toute la région du Moyen-Orient subissait le manque d'humanité d'Israël et le fait qu'Israël se soustrait à ses obligations.

Le représentant du Soudan a affirmé qu'il n'était pas étonné que le délégué israélien ait attaqué son pays puis se soit lâchement enfui de la salle. Il a aussi dit qu'il n'était pas étonné par les allégations du représentant israélien, qui sont vides de sens. Il a indiqué que l'on savait ce que faisait l'entité sioniste dans le Territoire palestinien occupé. L'entité sioniste a sapé la crédibilité des Nations Unies, qui ont été incapables de mettre fin à l'occupation des territoires par Israël, c'est cela la tragédie, a-t-il dit. Vous pouvez dire ce que vous voulez, mais la feuille de vigne avec laquelle vous cachez vos exactions ne pourra pas cacher vos crimes et vous ne pourrez pas bénéficier éternellement de l'impunité, a-t-il lancé à la délégation israélienne.

Le représentant de Cuba a souligné que sa délégation faisait sa déclaration en tant que Président du Comité de coordination du Mouvement des non-alignés et que s'il avait parlé au nom de son propre pays, beaucoup plus d'éléments auraient été inclus dans sa déclaration. Le discours lu par Cuba reflète la position des 118 membres du Mouvement des non-alignés. Une fois de plus Israël essaie de détourner l'attention de la question la plus importante, à savoir les crimes commis dans le Territoire palestinien occupé. Le Mouvement des non-alignés continuera à manifester son opposition aux pratiques israéliennes et au non-respect du droit international par la puissance occupante, et il continuera d'exiger qu'Israël se retire du Golan syrien occupé. Nous ne resterons pas non plus silencieux face aux graves violations de l'intégrité territoriale du Liban

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel